FÉDÉRATION DES epl 60 ANS ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

# Point de conjoncture

Juin 2016

## Incidence des facteurs exogènes sur l'activité 2016 des Epl

## Synthèse

Réorganisation des compétences, échéances électorales locales, insuffisance de la demande, conditions concurrentielles, accès aux emprunts bancaires, difficultés ou encore retards de paiement des clients… les activités des Epl sont en toute logique influencées par leur environnement politique, économique, législatif, socio-culturel et technologique.

Quel que soit le secteur d'activité, 38 % des dirigeants estiment que la réorganisation des compétences n'est pas sans conséquence sur leur activité actuelle et à venir.

De même, ils sont de plus en plus nombreux (41 %) à estimer que les contraintes juridiques de leur secteur impactent fortement le développement de leur activité. Cette tendance est d'autant plus marquée dans le secteur des services à la personne (53 %).

Parallèlement, 40 % des dirigeants jugent que l'accès aux emprunts bancaires ne constitue pas un frein au développement de leur activité. Ce résultat positif est à mettre en regard de la capacité d'autofinancement, perçue comme satisfaisante par les trois quarts des dirigeants.

A partir des résultats d'une enquête menée auprès des dirigeants, la présente note offre un éclairage analysant l'incidence des facteurs environnants sur l'activité des Epl. Les résultats publiés font état d'une perception des responsables sur leur activité 2016. Ils ne peuvent en aucun cas traduire une situation permanente.

# Analyse de l'incidence des facteurs par secteur

## Aménagement

### Un manque de visibilité chronique

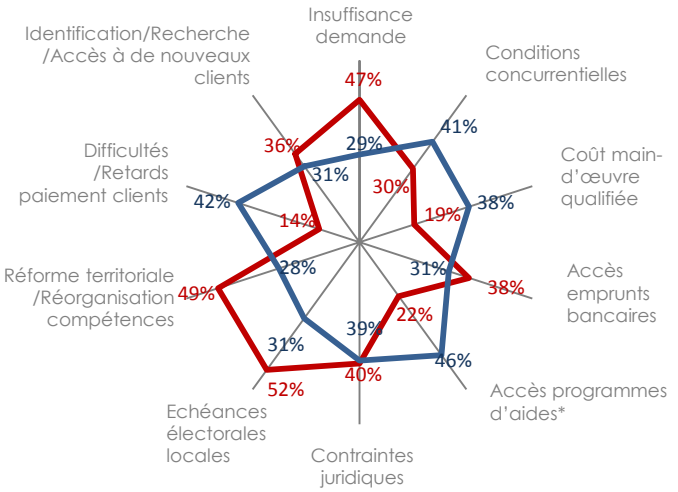


L'effet post-électoral au niveau du bloc communal, avec comme conséquence de nombreux renouvellements de majorités, continue d'occasionner des mouvements dans le secteur. Cette instabilité est perçue comme prégnante et concourt à créer une forte incertitude sur les perspectives du secteur.

Ce manque de visibilité est perceptible chez les dirigeants, lesquels considèrent majoritairement les récentes élections locales (52 %), la réforme territoriale et ses effets sur la réorganisation des compétences (49 %) comme des facteurs ayant une incidence forte sur leur activité actuelle.

De même, 47 % des dirigeants craignent de faire face à une demande insuffisante. Evoluant dans un secteur fortement volatil, les aménageurs dépendent largement du carnet de commande des collectivités et de leur capacité à attribuer de nouveaux marchés. Recourant régulièrement aux prêts, les Epl d'aménagement considèrent pour autant que les institutions financières imposent des contreparties de plus en plus contraignantes. A ces exigences renforcées de la part des institutions financières s'ajoutent l'incertitude concernant le maintien du niveau d'emprunt garanti accordé par les collectivités locales. Cette conjonction de facteurs explique que 38% des dirigeants considèrent désormais que l'accès aux emprunts bancaires influe de plus en plus sur leur activité.

Légende
- % de dirigeants jugeant l'incidence forte
- % de dirigeants jugeant l'incidence faible

## Habitat et immobilier

### Un cadre normatif contraignant

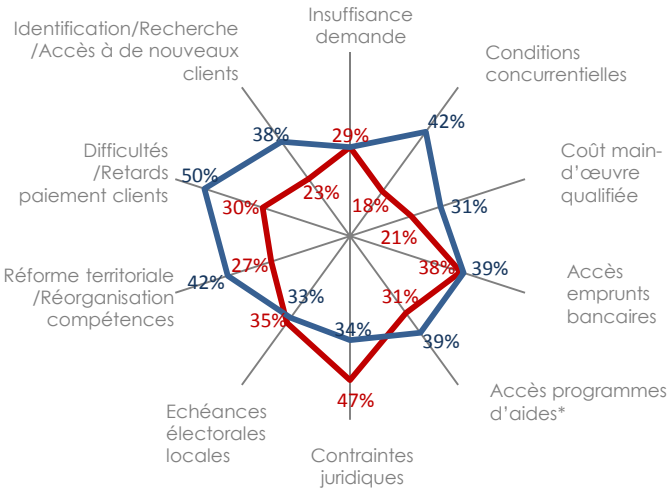


Les dirigeants d'Epl immobilières semblent globalement peu affectés par les dernières échéances électorales au niveau local (35 %). Les contraintes juridiques sont néanmoins considérées comme ayant une incidence forte, voire pesante, pour la dynamique du secteur. Les normes de plus en plus conséquentes ainsi que les différents niveaux d'obligations spécifiques au secteur sont autant de raisons qui conduisent de nombreux dirigeants à positionner ce facteur comme l'élément le plus influant sur l'activité de leur structure (47 %).

Malgré leur performance élevée, et une stratégie de développement et de diversification continue vers des métiers connexes, les dirigeants pointent un manque de visibilité et ont des difficultés à se projeter sur le volume d'activité envisageable en 2016.

Parallèlement, la perception des dirigeants sur leur situation financière actuelle est mitigée et se justifie par une tension sur l'exploitation du parc. À l'image de l'ensemble des opérateurs de logement social, les Sem du secteur sont confrontées à une diminution de leurs fonds propres et de leur capacité d'autofinancement. La hausse des coûts de construction, l'allongement des travaux liés à la présence d'amiante ainsi que la crise économique, qui n'épargne pas les locataires, en sont les principaux motifs.

* programmes d'aides régionaux, nationaux ou européens

# Mobilité

## Un secteur affecté par les réformes territoriales

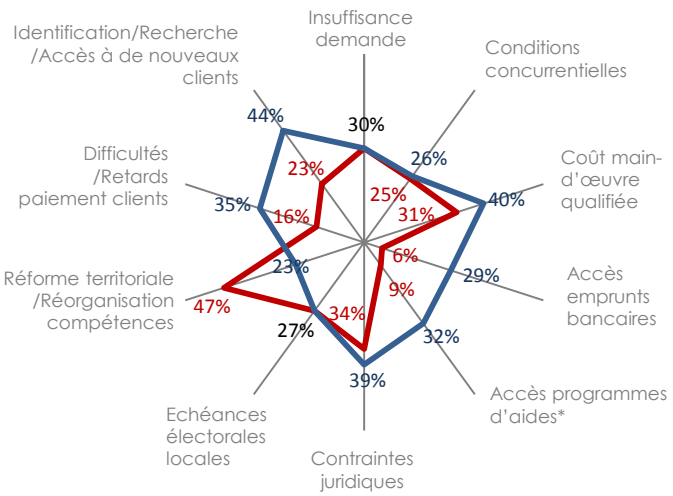


Entre obligation, en lien avec le principe du droit au transport public pour tous, et des collectivités qui renégocient à la baisse leur contrat, les opérateurs de transport public ont su néanmoins réinventer leur modèle économique. Fortes de cette dynamique, les Epl ont vu leur chiffre d'affaires moyen augmenter de 9 % par rapport à 2014.

La loi NOTRe du 7 août 2015, qui prévoit la réaffectation de la compétence mobilité, n'est pas sans conséquences sur l'activité des Epl exerçant dans le secteur. Ainsi, et en toute logique, 47 % des dirigeants jugent la réforme territoriale et ses répercussions comme un élément fortement impactant sur leur activité actuelle et à venir.

Aux nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe vient s'ajouter l'environnement normatif très présent dans le secteur de la mobilité, notamment en termes de mise en accessibilité des transports à tous les usagers, du renouvellement des parcs de véhicules, augmentation des normes sociales etc.

# Environnement et réseaux

## Une secteur en pleine mutation

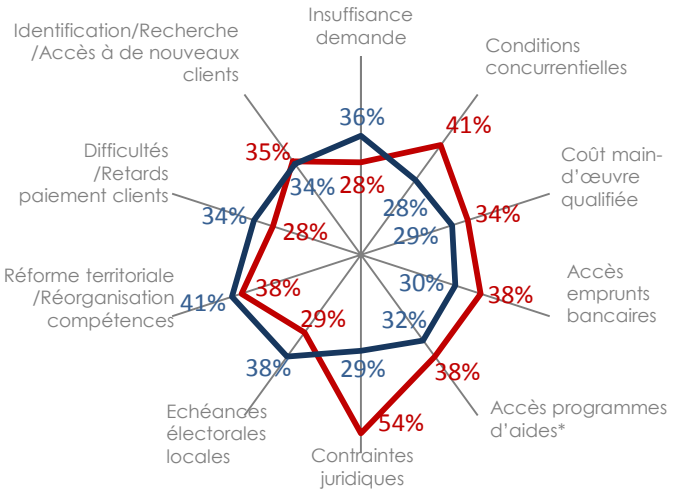


Les dispositions de la loi NOTRe et de celle relative à la transition énergétique ont entraîné une nouvelle donne impliquant des évolutions dans le secteur. Que les effets de cette refonte soient contraignantes ou à l'inverse source d'opportunités, nombreux sont les dirigeants (38 %) ayant exprimé l'incidence forte des récentes réformes territoriales sur leur activité, notamment dans les domaines de l'eau et des déchets.

Au-delà de ce constat, deux facteurs affectent également l'activité des Epl d'environnement. En premier lieu, les échéances électorales au même titre que d'autres secteurs (29 %). En second lieu, le niveau de la demande et de la consommation qui en 2015 a été mis à mal en raison du recul de la consommation des ménages et de l'effet climatique.

Enfin, les conditions concurrentielles croissantes dans le secteur sont perçues pour 41 % des dirigeants comme préoccupantes.

Légende

- % de dirigeants jugeant l'incidence forte
- % de dirigeants jugeant l'incidence faible

* programmes d'aides régionaux, nationaux ou européens

# Tourisme, culture et loisirs

## Une concurrence omniprésente

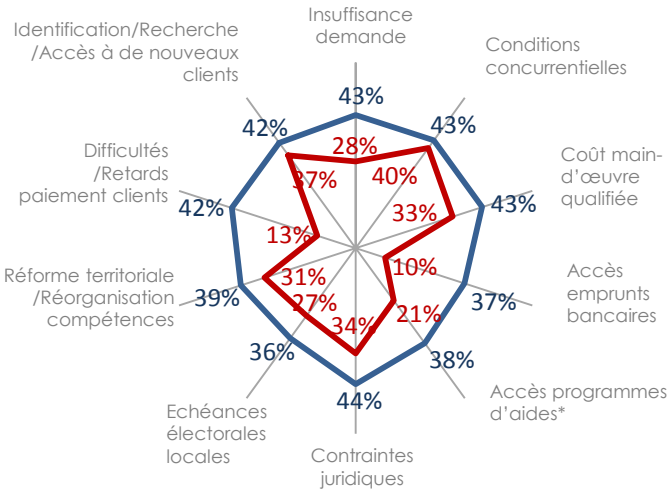


La disparité des structures qui coexistent au sein du secteur tourisme, culture et loisirs, expliquent qu'aucune tendance forte dans la perception des dirigeants ne se dégage.

Pour autant, on retiendra que les dirigeants sont particulièrement sensibles au facteur concurrentiel (40 %), qui tend à se renforcer au niveau local ou, pour les structures de taille importante, à un niveau national voire international.

Parallèlement, les opérateurs du secteur doivent faire face à une conjoncture sectorielle peu favorable. Dès lors, 37% des dirigeants considèrent que la recherche ou l'accès à de nouveaux clients est de plus en plus difficile.

La combinaison de ces facteurs fait planer une incertitude sur l'activité. Ainsi, 20 % des dirigeants éprouvent des difficultés à se prononcer sur le chiffre d'affaires 2016 alors qu'ils n'étaient que 10 % en 2015.

Légende

- % de dirigeants jugeant l'incidence forte
- % de dirigeants jugeant l'incidence faible

# Développement économique

## Un rôle contracyclique incontestable

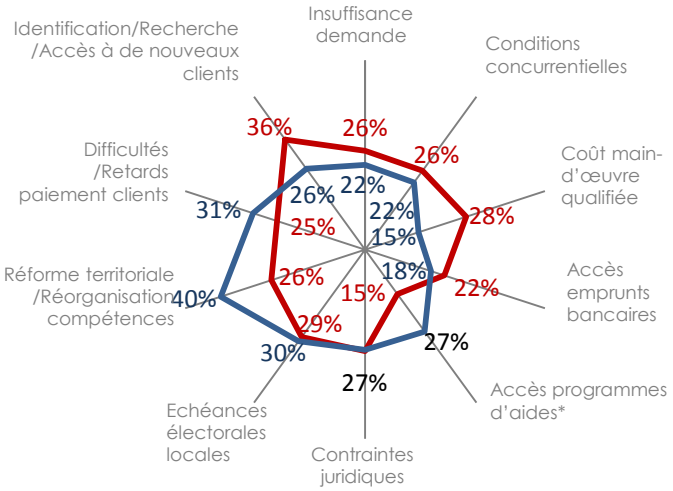


Par leur activité, les Epl du secteur du développement, exerçant aussi bien dans l'ingénierie locale que dans la gestion d'infrastructures tels que les aéroports locaux, les ports ou encore les marchés d'intérêts nationaux, permettent de maintenir et de développer le tissu économique local.

Les dirigeants du secteur pointent l'impact de la décélération de la croissance qui agitent l'économie française depuis 2008, 36 % jugeant difficiles la conquêtes de nouveaux clients. Lien de cause à effet, les conditions concurrentielles se durcissent et 22 % les considèrent comme fortement impactantes.

Enfin, comme dans de nombreux autres secteurs, l'accès aux emprunts demeure un facteur ayant une forte incidence sur l'activité.

* programmes d'aides régionaux, nationaux ou européens

**Méthodologie**

L'enquête a été conduite entre le 4 avril et le 27 mai 2016 auprès d'un échantillon représentatif des Epl.

La question administrée aux dirigeants, à travers un recueil multimodal (téléphone et Web), a été la suivante « Comment jugeriez-vous les éléments suivants au regard de votre niveau d'activité actuel ? » *Aucune incidence, faible incidence, forte incidence.*

Afin de garantir la fiabilité statistique des résultats, le questionnaire a été administré auprès d'un échantillon représentatif de la population-mère et ce à l'aide de la méthode des quotas croisés.

Quatre critères discriminants ont été retenus : géographique, secteur d'activité principale, taille de la structure et régime juridique.

Cette représentativité a été assurée post-enquête par un redressement sur la base des caractéristiques de la population-mère.